

Jean-Baptiste André Godin à Charles René Noizet, 24 juillet 1868

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 2 p. (400r, 401v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles René Noizet, 24 juillet 1868, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 18/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45850>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 juillet 1868](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Noizet, Charles René](#)

Lieu de destination Metz (Moselle)

Description

Résumé Sur le procès opposant Godin à Corneau frères. Godin est surpris d'apprendre par la lettre de Noizet du 23 juillet 1869 que l'expertise doit avoir lieu à Charleville et non à Metz. Godin est prêt à se rendre à Charleville mais voudrait montrer aux experts les objets qu'il a envoyés à Metz. Il informe Noizet qu'il fait envoyer de Paris à Metz un calorifère Joly et Bouët à double enveloppe, mais qu'il ne présentera pas le calorifère Haunet de 1857 car il n'a jamais été fabriqué. Il ajoute que les antériorités belges sont difficiles à montrer car les fabricants ont disparu.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#),
[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Corneau frères](#)
- [Haunet, Émile](#)
- [Joly et Cie](#)

Lieux cités

- [Charleville-Mézières \(Ardennes\)](#)
- [Metz \(Moselle\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/01/2024

Quer le 26 juillet 1666
Monsieur et Sage

Votre letter du 23 que j'avois
ette fois le 24. me surprend
pourquoi la portion estoit en son nom
peur le war & des raports de
Méthi. Je feroit elle à charlevoix
ma letter d'hier comme mes
précédentes vous ont toujours fait
voir que j'étais prêt à me
rendre à Méthi si je fais
transporter les objets à la marine
si M. le Corneille se refusait à
y presenter les leurs faisons qd
transmettre à quels qu'entendent monsieur
mais M. le Corneille les raports disent bien
d'attendre à ne voir que sur le
papier le plus grande partie
des objets des brevets hauant
qu'il n'y n'eut pas été échangé
Si c'eût été les raports persistat
à aller à charlevoix je m'y rendrois
mais ayant des objets à leur
faire voir à Méthi je préférerais
m'y rendre avant le 5 aout pour
les donner les explications que
les objets comportent. Je vous prie

en conséquence de vous conserver
avec une grande voie des avantages
à recevoir les éclaircissements que
me rendrai à l'effet le poste que
vous m'indiquerez.

je ne puis comprendre en quoi
le voyage de Charleroi pourra
les aider dans leur mission
puisque ce sont des objets que l'on
peut placer sous leurs yeux à
l'effet.

je vous prie de me donner
pour retourner au bureau la date
des trois rapports.

je n'ai pas à l'effet l'appareil
poly et Bouet avec double enveloppe
je n'ai que celui à simple enveloppe
peut à peine pour que l'on en
envoie un dessin à l'effet à double
enveloppe — quant aux catalogues
de 1657 on n'en aura pas à mentionner
aux rapports puisque non permanents
et cassés. les antiquités belges
sont difficiles à retrouver les fabriques
n'existant plus je pense que les
brevets sont assez clairs quand
les points saillants auront été
mentionnés aux rapports est ce que je
peux en attacher à l'effet.

Veuillez agréer mes parfaites salutations
et commandez de nos adresses belges
le catalogue poly par grande vitesse.